

RAPPORT D'ACTIVITÉS
2024



Nos valeurs reposent sur le respect des coutumes des populations paysannes locales dans un esprit de partenariat durable

Agro-sans-frontière Suisse

Créée en 2011, notre association est reconnue d'utilité publique et les dons bénéficient de l'exonération fiscale. Elle consacre ses activités à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales les plus défavorisées au Niger, au Sénégal et à Madagascar.

Elle accompagne les agriculteur-trice-s dans la production et la valorisation des cultures maraîchères, dont la pomme de terre. Sa mission évolue et tend à développer l'entrepreneuriat.

Une soixantaine de membres apportent bénévolement leur appui, leurs connaissances et leur expertise à des partenaires locaux dans l'esprit d'une agriculture durable.

ASF-CH est pilotée par un comité de cinq membres bénévoles qui gère le fonctionnement de l'association, ainsi que les projets en Afrique de l'Ouest et à Madagascar. Le comité fait appel à des membres selon leurs compétences requises pour le développement de l'un ou l'autre projet.

Philippe Deriaz
Robert Girardet
Jacques Auderset
Michelle Bohin
Dominique Hempel Rodas
Philippe Dufaux

*Président (jusqu'au 23.07.24)
Président a.i. (dès le 24.07.24)
Finances
Secrétariat général – Communication
Stratégie – Gestion de projet
Spécialiste en énergie*

Impressum
Rédaction ASF-CH
Images ASF-CH
Conception Bertrand Lehmann
Impression Ideaprint, Lausanne

Merci pour votre don
Banque Cantonale Vaudoise 1001 Lausanne.
En faveur de: agro-sans-frontiere.ch
Route de Chanivaz 27. CH – 1164 Buchillon
IBAN: CH62 0076 7000 R527 2638 9

Les dons sont exonérés d'impôt. Ils profitent directement aux bénéficiaires car notre engagement professionnel est bénévole.

**FEDERATION
VAUDOISE
COOPERATION**

© ASF-CH – mai 2025

EDITORIAL

Notre engagement

Notre association Agro-sans-frontière Suisse (ASF-CH) continue à développer ses activités en Afrique de l'Ouest et à Madagascar. Pour chacun des pays la situation est distincte.

Le projet Sénégal arrive à son terme après être passé de la sécurité alimentaire à l'entrepreneuriat collectif. Il a été mené de main de maître par ses responsables et je les en félicite. A Madagascar le concept est très différent. La multiplication des plants de pommes de terre nécessite précision et méticulosité afin de fournir des tubercules d'une qualité irréprochable. Merci à son équipe qui avance dans le projet avec détermination, beaucoup d'efforts et de succès. Le Niger, quant à lui, est entré dans une période particulière et intéressante en même temps. Le monde évolue. Comment me direz-vous ? C'est une découverte quotidienne. A titre d'exemple : depuis la Suisse un container prenait 34 jours (Suisse – Niamey) avant fin 2023 ; aujourd'hui il faut compter environ 150-180 jours.

C'est dans ces contextes difficiles que nous accompagnons les bénéficiaires de nos projets. Notre objectif principal est l'augmentation de leurs revenus par des formations appropriées basées sur l'entrepreneuriat afin que le niveau économique de la personne s'améliore. C'est le devoir de chaque chef-fe de projet de s'adapter. Merci à elle, merci à eux. Les efforts fournis sont énormes. Et les résultats sont encourageants.

Au plan technique, les investissements dans les procédés de production, de conservation et de stockage avec de l'énergie propre sont une priorité dans les actions que nous développons dans ces différents pays.

Au sein de notre association, le comité se retrouve virtuellement ou en séance plénière, ceci en fonction des thématiques et des urgences. Trois nouveaux membres nous ont rejoints en 2024. Le comité et les chef.fe.s de projet entretiennent des relations régulières avec les autorités consulaires et les communautés des pays concernés résidant en Suisse. Ils ont également accueilli deux représentants de la direction de notre partenaire au Sénégal en visite auprès des ONG européennes actives dans le Sine Saloum sénégalais.

La recherche de financement est une activité de longue haleine. Les exigences administratives sont de plus en plus importantes. Une réflexion est actuellement menée par la présidence d'ASF-CH pour l'élaboration d'un concept de crowdfunding.

Nous remercions très chaleureusement tous les partenaires qui soutiennent nos différents projets, partenaire institutionnel comme la Fedevaco, organisations diverses ou privés. « Leur aide, nous la voyons dans le sourire de celles et ceux qui en bénéficient sur le terrain. »

Je remercie toute la communauté d'ASF-CH pour son soutien, ses encouragements.

Robert Girardet
Président a.i. ASF-CH



Couverture :
Production agroécologique à Madagascar :
utilisation d'un engrais naturel, le lombricompost

L'évolution du projet mené par Robert Girardet au Niger est liée étroitement au contexte socio-économique du pays. Du soutien aux cultures maraîchères le projet poursuit son engagement et s'oriente vers la formation des jeunes à l'entrepreneuriat et la diversification des productions.

ASF-CH s'est associé à des partenaires privés pour offrir à des jeunes, garçons et filles, la possibilité de suivre une formation dans divers domaines en vue d'assumer des responsabilités et des fonctions à Tilapia City à Hamdallaye, ainsi que dans d'autres régions du pays. Une coopérative nigérienne « Hamdallaye Extra Tilapia » a vu le jour en 2024 pour encadrer les nombreuses activités menées à Tilapia City.

Tilapia City

Le site d'Hamdallaye, aux portes de Niamey, qui fonctionne à l'énergie solaire, est devenu un centre de compétences multi-domaines. Géré par la nouvelle coopérative, il regroupe les infrastructures nécessaires au fonctionnement de microentreprises.

L'objectif poursuivi par ASF-CH est de développer des filières économiques (formation, production, transformation, commercialisation) dans des domaines différents permettant ainsi aux jeunes et leur famille d'exercer un métier : pisciculture, aviculture, boulangerie, couture, atelier mécanique, alphabétisation voire école, informatique, etc. Le regroupement des activités sur un seul site stimule et anime la vie sociale entre les acteurs de Tilapia City et la population environnante (création d'une équipe de foot, par exemple).



Les formations s'étalent sur une période de douze mois dans des centres malgaches, agréés par les Autorités, grâce à un partenariat avec une ONG à Tamatave. Trois jeunes-filles bénéficient d'un enseignement d'une année, avec certification à l'appui, dans un centre de boulangerie, ainsi que deux jeunes filles dans un atelier de couture. Que les responsabilités à venir soient pratiques ou managériales, elles correspondront à la capacité de faire et de faire faire dans un concept de rentabilité.

Et l'agriculture

La production agricole est toujours au centre des actions de développement de la région. La culture des oignons est en plein essor avec un essai d'oignons-botte. Des tests de culture de tomates, papayes et moringa sont en cours. Par contre, la production de pommes de terre a été impactée par la fermeture des frontières et les difficultés d'importation des plants. Ces divers types de production végétale favorisent une gestion de l'eau et une consommation énergétique raisonnées.

Une importante collaboration avec les autorités locales s'est développée avec succès. Elle facilitera la pérennisation du concept Tilapia City.

Au travers de son projet au Niger, ASF-CH contribue au renforcement du développement intégré de ses activités et celles de ses partenaires dans le cadre de la coopération Sud-Sud.



L'équipe de projet (Jacques Auderset et Michelle Bohin) a effectué trois missions en 2024 dans la région du Sine Saloum au Sénégal.

Suite au décès accidentel du gérant de la coopérative (14 mars 2024), Abdoulaye Gueye, un plan de contingence a été élaboré entre les responsables de la coopérative, la Caritas Kaolack et ASF-CH pour consolider la stratégie de commercialisation et la gestion économique de la coopérative (avril - juin 2024). Toutefois, ce plan de contingence a manqué de suivi régulier et d'engagement de la part des responsables. Il s'est avéré nécessaire de recruter un nouveau gérant pour coordonner les actions de la coopérative et animer les relations entre les organes et les sociétaires.

Exploitation du magasin réfrigéré de Djilor

Mars 2024 a vu la mise en service du magasin de stockage réfrigéré par énergie solaire d'une capacité de 50t à Djilor, financé par ASF-CH pour un montant de FCFA 43'306'000.-. Il a été inauguré le 14 mai en présence des autorités locales politiques et économiques, la famille du gérant décédé, la Caritas KL et ASF-CH. Une plaque commémorative en mémoire d'Abdoulaye a été apposée sur le magasin.

Une quantité limitée de pommes de terre a été stockée de mars à mi-mai 2024 dans de bonnes conditions : températures régulières de 15-16° et humidité de 65 à 70%. Grâce à l'apport quotidien d'eau dans les rigoles du local prévues à cet effet l'humidité sera proche de 75-80%.

La gestion économique du magasin a été consolidée lors d'ateliers de formation avec le président, le bureau et des commissions de la coopérative : analyse et validation de mise en location de surfaces pour des pommes de terre et autres spéculations par les bénéficiaires du projet, les revendeurs et les opérateurs de marché. Application de cette stratégie globale pour la récolte 2024/2025.



Management du projet

L'accompagnement et la formation du nouveau gérant, entré en fonction début juin, ont été suivis hebdomadairement par le business coach et le coordinateur du projet grâce à une planification des actions et des objectifs à atteindre partagés dans un plan d'actions établi conjointement. Chaque fin de mois et durant six mois, une discussion Zoom a été organisée par ASF-CH avec les responsables précités pour évaluer l'appropriation et la maîtrise du management de la coopérative par le gérant.

Plan d'autonomisation

Lors de la mission de novembre, un plan d'autonomisation chiffré en FCFA a été discuté et débattu avec la gérance, le bureau exécutif et les commissions Marché et Commercialisation de la coopérative. Ce plan comprend quatre axes stratégiques : cotisations annuelles des bénéficiaires, commercialisation des semences, bénéfices générés par le magasin de stockage, organisation des ventes de la production des bénéficiaires sur la base de la stratégie de commercialisation. Le budget prévisionnel 2025 analysant les charges annuelles prévisibles et les divers produits financiers a montré clairement une indépendance financière potentielle, des bénéfices futurs à réaliser.

L'autonomisation de la coopérative dépend entièrement de la volonté et de l'engagement des responsables des organes et des commissions élus par l'AG, à appliquer la feuille de route établie en atelier de coaching. Aujourd'hui, l'avenir est leur affaire.



Lors de sa mission en septembre 2024, l'équipe de projet ASF-CH (Ruth Rossier et Christian Lutz) a constaté les progrès réalisés dans la culture de la pomme de terre. L'engagement de longue date sur les hauts plateaux de Madagascar, dans la région de Haute Matsiatra, porte ses fruits. Le succès de ce projet est dû à des dons généreux, à l'accompagnement de membres d'ASF-CH ainsi qu'au partenariat avec VFTM et Afdi Bourgogne Franche-Comté.

Rétrospective de l'année 2024

Globalement, le projet Pommes de terre a une influence positive sur les revenus et l'alimentation des familles paysannes participantes. Le potentiel de croissance espéré de la chaîne de valeur ajoutée de la pomme de terre est ainsi confirmé.

Toutes les activités prévues en 2024 ont pu être réalisées. Les objectifs de production fixés ont été atteints à une exception près, malgré la sécheresse extrême du second semestre. Grâce au don substantiel de la paroisse de Baar, la réhabilitation du magasin de stockage central à Fianarantsoa a pu commencer à fin 2024. Des dons en nature effectués par la Banque cantonale de Zoug (neuf ordinateurs portables & accessoires) et par l'organisation Patate.ch (livres et cahiers) ont été envoyés par bateau à Madagascar.

Par contre, les deux magasins de stockage décentralisés, construits en 2023 et 2024, ne répondent pas tout à fait aux critères requis pour une bonne conservation en termes de luminosité et de ventilation. Il faut les améliorer avant d'en construire un nouveau.

La production totale de pommes de terre (plants et pommes de terre de consommation) s'est élevée à près de 50t. Sur cette quantité, VFTM a acheté quelque 14t de plants pour les commercialiser. Dès que le magasin de stockage central sera achevé, la commercialisation groupée des pommes de terre de consommation pourra démarrer. Plus de 500 productrices cultivent maintenant une surface totale d'environ 8 ha.



En plus, les cours de cuisine dans les villages et les émissions de radio sur le bienfait de la pomme de terre pour la nutrition font augmenter l'intérêt pour cette culture.

Ecologie et agroforesterie

Près de 300 foyers ADES (45l-bois) ont été distribués aux productrices et cinq nouveaux bassins pour le compost liquide ont été financés par le projet. Le compost liquide sert à la fertilisation et à la lutte écologique contre les maladies. En 2024, 660 petits arbres fruitiers (orangers et mandariniers) ont été plantés pour diversifier les apports nutritionnels des familles paysannes. En 2025, une pépinière va compléter cette nouvelle approche du projet.

Stockage et commercialisation – Perspectives 2025

La fin de la rénovation du magasin de stockage central de pommes de terre à Fianarantsoa, dénommé « Maison de la pomme de terre », est prévue pour le printemps 2025. L'alimentation en énergie pour les ventilateurs des espaces de stockage s'est révélée insuffisante et nécessite l'installation d'une deuxième powerblox d'African Green Tech (deux panneaux solaires et une batterie). Le choix de l'énergie solaire a été privilégié en raison des coupures de courant très fréquentes à Madagascar. La capacité de stockage du magasin central sera d'environ 80t. L'inauguration officielle aura lieu lors de la mission annuelle d'ASF-CH en octobre 2025.





Les comptes 2024 d'ASF-CH sont présentés conformément à la norme RPC21. Cette norme est appliquée aux comptes des organisations d'utilité publique sans but lucratif. Les produits financiers totaux 2024 s'élèvent à **CHF 192 925.65**. Les produits libres selon le système RPC21 sont composés des cotisations des membres et des dons non affectés. Ils se montent à **CHF 7 160.00.-**.

Les charges d'administration et de fonctionnement s'élèvent à **CHF 7 882.24**, soit 4% du total des dépenses.

Le résultat opérationnel 2024 est négatif de **CHF 722.24.-**. Ce résultat est obtenu après affectation et utilisation des fonds affectés.

CHF 185 765.65 sont attribués aux projets dont **CHF 71 393.40** proviennent de la **Fedevaco** pour le projet Sénégal. Nos chaleureux remerciements à tous les donateurs : l'Appnal qui a soutenu le projet Niger, la Fedevaco et des fonds privés pour le projet Sénégal, de nombreux donateurs privés pour le projet Madagascar. **CHF 179 271.67** ont été utilisés pour les projets en 2024. Le solde des montants affectés de **CHF 159 419.-** est reporté pour la gestion des projets en 2025.

Au 31.12.2024, les fonds propres d'ASF-CH s'élèvent à **CHF 52 025.42**. L'intégralité des comptes et leurs annexes sont à disposition sur demande. Ils ont été révisés le 18.03.2025 par Fiprom SA à Lausanne et sont disponibles sur notre site internet www.agro-sans-frontiere.ch.

Le tableau de variation des fonds affectés pour le Niger, Madagascar et le Sénégal se trouve également sur notre site internet.

BILAN DE CLOTURE EN CHF	2024	2023
ACTIF		
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités	213 005.03	206 642.19
TOTAL DE L'ACTIF	213 005.03	206 642.19
PASSIF		
PASSIFS TRANSITOIRES		
Passifs de régularisation	1 560.40	969.30
CAPITAL DES FONDS		
Fonds affectés aux projets	159 419.21	152 925.23
FONDS PROPRES (LIBRES)		
Capital propre	18 017.34	18 017.34
Bénéfices reportés	34 730.32	35 813.80
Résultat de l'exercice	-722.24	-1 083.48
TOTAL DU PASSIF	213 005.03	206 642.19

COMPTE PROFITS ET PERTES	2024	2023
PRODUITS		
PRODUITS DES COTISATIONS		
Produits des cotisations	6 700.00	5 800.00
Dons non affectés	460.00	150.00
Produits non affectés	7 160.00	5 950.00
FINANCEMENTS DES PROJETS		
Financements des projets : dons + Fedevaco (CHF 71 393.40 en 2024/2025)	185 765.65	158 414.52
TOTAL PRODUITS	192 925.65	164 364.52
DEPENSES		
Dépenses projets		
Sénégal – Frais de projet	66 185.01	78 238.74
Niger – Frais de projet	60 326.46	33 501.31
Madagascar – Frais de projet	52 760.20	22 021.61
TOTAL DEPENSES DES PROJETS	179 271.67	133 761.66
Attributions aux fonds affectés	185 765.65	158 414.52
Utilisation des fonds affectés	-179 271.67	-133 761.66
Variation des fonds affectés	6 493.98	24 652.86
Charges d'administration et informatique		
Frais de bureau et matériel divers	-	-
Charges de licence, hébergement et Update	362.65	348.80
Maintenance du site web	-	-
Frais de parrainage	-	-
Frais divers/cotisations	1 748.85	839.30
	2 111.50	1 188.10
Frais de comité, AG et représentation		
Frais pour AG	616.40	1 162.10
	616.40	1 162.10
Honoraires et conseils		
Fiduciaire, comptabilité, logiciel comptable	3 012.14	2 949.77
	3 012.14	2 949.77
Publicité, communications, promotions		
Flyers, imprimés, rapport d'activités	1 955.05	1 548.85
Participation événements	-	-
Marketing, visuel, communication	-	-
	1 955.05	1 548.85
Résultat financier		
Frais de banque	157.05	184.66
Perte de change compte Euros	30.10	-
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	7 882.24	7 033.48
TOTAL DEPENSES	187 153.91	140 795.14
Résultat de l'exercice	-722.24	-1 083.48

